

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (MAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — — Express.
3 — 32 — — — matin, Express-Poste.
9 — — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — — matin, Omnibus.
6 — 43 — — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Les électeurs compris dans la première cir-
cription du département de la Drôme sont convo-
qués pour le 20 mars prochain, à l'effet d'élire un
député en remplacement de M. Sapey, démission-
naire.

S. Exc. le ministre de l'instruction publique et
des cultes vient d'adresser à l'Empereur un rapport
du plus haut intérêt concernant un vaste travail
d'ensemble sur la géographie des Gaules jusqu'au
cinquième siècle. Le ministre annonce à l'Empereur
qu'il pourra avant peu mettre sous les yeux de Sa
Majesté la carte de la Gaule sous César et une pre-
mière esquisse de la carte à l'époque gallo-romaine.

Sur les rapports qui lui ont été adressés par Son
Altesse Impériale le prince chargé du ministère de
l'Algérie et des colonies, l'Empereur vient de ren-
dre trois décrets : le premier est relatif à l'applica-
tion en Algérie du régime appliqué en France pour
les dépenses des bureaux des préfectures et des
sous-préfectures, payés, comme on sait, par voie
d'abonnement fixe sur un crédit spécial ; le second
place l'île de Gorée et les établissements français
situés au nord de Sierra-Leone sous l'autorité du
gouverneur du Sénégal ; le troisième nomme M.
Pinet-Laprade, chef de bataillon du génie, comman-
dant particulier de Gorée et de ses dépendances.

Nous avons annoncé que le gouvernement venait
de mettre à l'étude un projet ayant pour but la créa-
tion d'un port à l'île de la Réunion, et que ce pro-
jet avait été adopté en principe. Le bulletin officiel
du ministère de l'Algérie et des colonies, dans son
numéro du 21 février, publie un décret dont voici
les principales dispositions :

Il sera procédé à l'exécution des travaux néces-
saires pour l'établissement à Saint-Pierre, île de
la Réunion, d'un port de commerce, de refuge et
carénage, dont la dépense est évaluée à 1,800,000 fr.
Pour cette dépense l'Etat contribuera pour un million
et le service local pour 800,000 fr.

Un crédit de 400,000 fr. à valoir sur la partie
mise à la charge de l'Etat sera employé immédiate-

ment. La régularisation de ce crédit sera soumise au
Corps-Législatif dans la présente session.

Le *Moniteur de l'Armée* annonce après une longue
analyse des opérations en Algérie, que Si-Saddoq,
sa famille et ses principaux partisans, venaient de
se rendre, et qu'ils ont été amenés, au nombre de
de 88 personnes, le 20 janvier, au camp du général
Desvaux, à El-Ksar.

S. Exc. lord Lyons, nommé ministre de Sa Ma-
jesté Britannique près le cabinet de Washington,
s'est embarqué mardi à Plymouth pour se rendre à
son poste.

La deuxième chambre du Hanovre, si nous en
croyons un télégramme de Berlin en date du 25 fé-
vrier, aurait invité le gouvernement, par une réso-
lution prise à l'unanimité dans la séance du 24, à
faire sans délai, après de la diète germanique les
démarches nécessaires pour conjurer, à l'aide de
l'union des divers Etats allemands, ainsi que par
des mesures énergiques, les dangers de la guerre
qui menace d'éclater, et pour opposer, en cas de
besoin, toutes les forces militaires de la Confédéra-
tion à une attaque quelconque contre l'Autriche ou
l'Allemagne.

Nos correspondances de Constantinople nous an-
noncent que la Porte a reçu l'assentiment du gou-
vernement français relatif à la réunion de la confé-
rence de Paris.

Une lettre de Corfou, reçue par la *Presse d'O-
rient*, porte que trois personnages importants des
Sept-Iles ont été envoyés en France pour remettre
l'adresse des Ioniens à la conférence de Paris.

Le même journal annonce que M. Jean Ghika s'est
démis de ses fonctions de prince gouverneur de
l'île de Samos.

En réponse aux interpellations de lord Palmers-
ton, le chancelier de l'Echiquier a annoncé la pro-
chaine évacuation des Etats-Romains par les trou-
pes françaises et les troupes autrichiennes, avec
l'agrément du Pape. Le cabinet anglais s'est abstenu,
comme on devait le présomer, d'entrer dans aucun
détail sur la mission de lord Cowley, qu'il a seule-
ment qualifiée de « conciliante et de pacifique. »

Dans la chambre des lords le comte de Malmes-
bury a fait les mêmes déclarations au sujet de l'éva-
cuation des Etats-Romains par les troupes françai-
ses et les troupes autrichiennes.

Lord John Russell a exprimé la satisfaction que
lui faisait ressentir le langage du cabinet, satis-
faction qui été évidemment partagée par toute la
chambre.

Un télégramme de Londres, en date du 26, an-
nonce que tous les journaux s'accordent à exprimer
la satisfaction inspirée par les assurances qu'a don-
nées M. Disraëli, toutefois en ajoutant quelques ré-
serves.

Le *Times* pense que néanmoins l'Angleterre doit
continuer ses mesures de défense nationale : elle ne
doit pas être à la merci de négociateurs ni rester
désarmée alors que tout le continent est en armes.

Le *Morning-Post* n'aura une véritable confiance
dans l'avenir de l'Europe que lorsque les conditions
de l'évacuation de Rome seront connues.

La correspondance parisienne de l'*Indépendance
belge* nous fournit les détails suivants, que nous re-
produisons sous toutes réserves et seulement à titre
de renseignements.

« Les yeux sont tournés vers Vienne : on attend
le résultat des démarches de lord Cowley. D'après
les bruits les plus accrédités, l'ambassadeur britan-
nique irait demander à l'Autriche des concessions
sur trois points principaux : 1^o évacuation simulta-
née de Rome et des légations par les troupes françai-
ses et autrichiennes ; 2^o système de réformes à obte-
nir du Saint-Père malgré sa résistance bien connue
à ces mesures ; 3^o abandon par l'Autriche de ses
traités avec les puissances italiennes qui lui assu-
rent la prépondérance à Naples, à Florence, à Mo-
dène et à Palerme.

« On ajoute que lord Cowley, après avoir pris les
instructions du cabinet Derby, offrirait de placer les
puissances de la Péninsule sous une sorte de pro-
tectorat européen, analogue à celui qui est institué
pour garantir l'autonomie des Principautés danu-
biennes. »

La *Correspondance autrichienne*, dans son numéro

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Première Partie.

(Suite.)

— L'avis de mon mari est le mien. Ce n'est pas sans
péril qu'on se trouve constamment en face d'une femme
qu'on croit à plaindre. Dans cette compassion fraternelle
il y a un attrait qui entraîne. Les confidences produisent
l'intimité. Hier encore, vous aviez une âme honnête,
vous pouviez impunément voir M^{me} de Montglars : dé-
sormais vous ne le pouvez plus. A vos yeux, c'est une
victime, et vous vous considérez déjà comme son défen-
seur....

— Elle n'a pas besoin de moi !

— Qui sait ? Et s'il arrivait que le mari qui vous a de-
mandé secret vous prit à témoin de son innocence, et
vous fit malgré vous son complice, où en serait votre dé-
licatesse, votre honneur ? Il faudrait donc ou mentir

à votre conscience, ou soutenir la cause de la marquise
contre le marquis ? D'autre part, en admettant que rien
ne soit ébruité, est-ce que, à votre insu, vos regards et
vos paroles n'instruiraient pas M^{me} de Montglars de la solli-
citude que vous éprouvez pour elle ?

— Ah ! vous me désespérez.

— Tenez, Monsieur Bénédicte, je ne suis qu'une sim-
ple femme, aussi ignorée qu'ignorante, et renfermée
uniquement dans mon ménage ; je n'ai pas même entrevu
ce grand monde où vous vous plaisez. Mais il me semble
que je comprends ces choses-là ; et je le dis sincèrement,
votre position est fautive, car vous ne pouvez plus être
l'ami de M. de Montglars, dès que vous ne l'estimez
plus.

Bénédicte fut frappé de ce raisonnement ; il revint se
jeter dans le fauteuil et, après avoir rêvé, demanda :

— Que faire alors ?

— Oui, que faire ? répéta Stéfane, attendant un ora-
cle de la bouche de Célestine.

— C'est bien dur, bien sévère, dit-elle avec une sorte
d'hésitation.

— N'importe ! je préfère la franchise aux réticences.

— En ce cas, écoutez. Ce que vous auriez de mieux
à faire, ce serait de ne pas attendre une crise qui vien-
dra tôt ou tard ; ce serait d'entreprendre un voyage.

— Partir ! Madame.... Partir ! laisser la marquise en
butte à la froideur et aux mauvais procédés de son mari !

Ignorer son sort, à la distance où je me serais placé
moi-même. Me perdre en conjectures cruelles, prêtant
aux événements la teinte sombre de mon esprit !... N'exi-
gez pas cela de moi ; ce serait exiger l'impossible. Je n'en
aurais pas la force.

Une seconde fois Delaunay et sa femme se regardè-
rent ; et ce double regard avait les deux sens que
voici :

— Le pauvre garçon, il est pris !

— Mon ami, il y a plus de bonheur dans notre pau-
vreté que dans la splendeur de certains riches.

Alors, par un sentiment généreux, Stéfane serra la
main de son ancien camarade.

— Excuse-nous, dit-il, si nous nous sommes expri-
més un peu librement. Entre frères, entre artistes, c'est
comme ça ; le cœur parle avant les lèvres. Maintenant,
tu veux rester ? Reste, mais apprête-toi à combattre.
En voilà assez sur ce sujet... Où en est ta grande *Des-
cente de Croix* ?

— A la lutte de l'impuissance contre le sublime.

— C'est bon ! Qu'est-ce que je dirais donc moi à qui
l'on a proposé ce matin de fabriquer quatorze tableaux
pour cent cinquante francs ?

— J'espère, Stéfane, que tu n'as pas signé ce marché
honteux ?

— Oh ! non, s'écria Célestine ; c'est un triste argent
que celui qu'on gagne en perdant son talent.

de vendredi, dit qu'on ne renonce pas à Vienne à voir couronner de succès les négociations entamées en vue de la paix.

Notre courrier d'Allemagne ne nous apporte aucune nouvelle politique de quelque intérêt.

On écrit de Vienne, que le prince Frédéric-Guillaume de Prusse est attendu en cette ville. On assure que S. A. R. est chargée d'une mission confidentielle.

Le *Moniteur* annonce en ces termes l'entrée en négociations pour l'évacuation simultanée des États-Romains par les troupes françaises et les troupes autrichiennes :

Son Em. le cardinal Antonelli a annoncé, par ordre de Sa Sainteté, le 22 courant, à LL. EE. Exc. les ambassadeurs de France et d'Autriche près le Saint-Siège, que le St-Père, plein de reconnaissance pour le secours que lui avaient prêté jusqu'à ce jour LL. MM. l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche, croyait devoir les prévenir que désormais son gouvernement était assez fort pour suffire à sa propre sécurité et pour maintenir la paix dans ses États, et qu'en conséquence le Pape se déclarait prêt à entrer en arrangement avec les deux puissances pour combiner, dans le plus bref délai possible, l'évacuation simultanée de son territoire par les armées française et autrichienne.

La *Gazette autrichienne* regarde la question italienne comme occupant aujourd'hui une place secondaire dans les difficultés créées en ce moment à la diplomatie européenne.

« L'orage, dit la feuille de Vienne, s'est porté des bords du Pô sur le Danube, au lieu de la situation de l'Italie, c'est aujourd'hui celle des Moldo-Valaques qui se trouve sur le premier plan. Une conférence doit se réunir à Paris pour faire rentrer dans l'ornière le char dévoyé des Neo-Roumains. Y parviendra-t-elle? Cette conférence sera-t-elle le paratonnerre qui détournera la foudre ou l'étincelle qui fera sauter la poudrière? Sortira-t-elle de son sein? Pour répondre à ces questions il faudrait être un OEdipe.

« Mais, en tout cas, il faut que le droit reste droit, et s'il s'agit de savoir si les traités sont quelque chose, s'il y a quelque stabilité dans les conventions solennelles conclues il y a 6 mois à peine. Non-seulement l'intégrité de la Porte, mais le droit public en général va dépendre de la fermeté que montreront l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre. »

Le cabinet français désirant être exactement renseigné sur le mouvement des esprits, tel qu'il se développe au milieu de la crise actuelle en Allemagne et en Italie, a réuni ces jours-ci, à Paris, si nous en croyons le *Mémorial diplomatique*, les agents diplomatiques qui occupent les points d'observation les plus importants dans les deux pays.

Ce sont : le prince de la Tour-d'Auvergne, ministre plénipotentiaire près la cour de Turin; MM. de Salignac-Fénelon, ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique; le baron de Meneval, Baudin et Cintrat, qui représentent la France à Munich, Cassel et Hambourg.

L'agence Havas nous communique la note suivante :

Les journaux anglais du soir (26 février) man-

quent. La mer et le vent étaient d'une violence extrême. On parle de l'échouement du paquebot et d'une barque de sauvetage qui aurait chaviré; trois personnes auraient péri.

S. Exc. lord Cowley a dû arriver à Vienne aujourd'hui dimanche.

Une discussion très-sérieuse a eu lieu le 25 février, dans la chambre des communes, au sujet du budget de la marine; sir John Pakington, premier lord de l'amirauté, a fait connaître les intentions qu'avait le gouvernement sur la flotte anglaise dans les circonstances actuelles.

Voici les faits qui résultent de l'exposition du ministre de Sa Majesté britannique. L'augmentation des dépenses du budget de la marine atteindra, cette année, environ 1 million de liv. sterling, ou 25 millions de francs. Au moyen de cette dépense supplémentaire, la flotte anglaise se trouvera augmentée, au commencement de l'été prochain, de 26 navires de guerre et d'un effectif de 3,000 matelots, effectif qui, d'après les espérances du ministre, devra s'élever jusqu'au chiffre de 7,000 marins.

Le ministre a également ajouté que l'escadre de la Manche va être portée de 8 vaisseaux à 12 et 8 frégates. Nous donnons sans réflexion les faits qui précèdent, nous ajouterons cependant que dans la discussion qui a eu lieu, et dans un sens favorable au ministère actuel, il a été déclaré que les Français avaient dans leur escadre d'évolution des forces maritimes supérieures à celles des Anglais. La chambre des communes, après l'exposition de sir John Pakington, a voté les crédits demandés.

La discussion du budget a commencé le 22 février dans le congrès espagnol. La liste civile de la famille royale, et surtout les sommes allouées à la reine, au roi et à la reine Christine, ont provoqué des attaques très-vives de la part de M. Rivero; mais la chambre a fait justice, et la liste civile a été votée à la majorité de 194 voix contre 14. Ces dernières voix sont celles des progressistes purs. L'opposition modérée a voté avec le ministère.

Il y a dans le congrès une grande divergence d'opinions relativement à la question des céréales. Les députés castillans et andalous soutiennent le système de prohibition de l'exportation, tandis que d'autres veulent la liberté du commerce de l'importation et de l'exportation. Si un projet de loi sur la matière est présenté, il donnera naissance à de vives discussions.

Les nouvelles de New-York, apportées par le *Kangaroo*, sont en date du 12 février. Au Sénat des États-Unis, on discutait le bill relatif aux trois millions de dollars destinés à l'acquisition de Cuba. On avait proposé divers amendements, et il n'avait été rien décidé. Un bill semblable avait été présenté à la chambre des représentants. — Ch. Bousquet.

(Le Pays.)

EXTÉRIEUR.

TURQUIE. — Péra, 16 février. — La question des Principautés-Unies et la question financière sont toujours pour le ministère un grave sujet de préoccupations. M. C. Negri, qui est à la tête de la députation moldave, a fait une visite à Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères et ensuite au grand-

vizir. Le chef de la députation moldave a reçu de ces deux hauts fonctionnaires l'accueil le plus distingué.

Il a annoncé à Fuad-Pacha le but de sa mission et a prié le ministre des affaires étrangères de lui fixer le jour où il pourrait être reçu officiellement à la Porte avec le personnel de sa mission. Fuad-Pacha lui a dit qu'il ne pouvait pas lui donner de réponse immédiate, à cause de la double élection du prince Alexandre Couza, et, quelques jours après, la Porte faisait savoir à M. Negri qu'elle se voyait dans la nécessité de soumettre tous les faits de l'élection de Valachie à la conférence de Paris, et qu'elle était forcée de différer la réception officielle de la députation moldave jusqu'au moment où la décision de la conférence serait connue.

On suppose que la conférence se réunira très-prochainement. C'est M. Mussurus, ambassadeur de la Sublime-Porte à Londres, qui est désigné pour représenter la Turquie aux conférences de Paris. Ce choix a causé quelque surprise dans le monde turc, mais il doit être parfait, puisqu'il a la haute approbation de M. de Prokesch, qui jouit d'une très-grande influence près de quelques membres importants du conseil des ministres.

La résolution de la Porte, relativement à la députation moldave qui est venue demander l'investiture pour le prince A. Couza, a été communiquée par le ministre des affaires étrangères aux représentants à Constantinople des puissances signataires du traité de Paris.

Dimanche dans la journée, la Porte a reçu l'adhésion des cabinets de Saint-Petersbourg, Turin, Londres et Vienne, pour la réunion de la conférence; celle des cabinets de Paris et de Berlin n'est arrivée que lundi.

La destitution du ministre des finances, qui avait été annoncée d'une manière si formelle, n'a pas encore eu lieu. C'est donc en vain que l'opinion publique attend une satisfaction éclatante. Cependant l'emprunt turc baisse sur le marché de Londres avec une rapidité effrayante.

Une dépêche excessivement énergique de lord Malmesbury a été lue par sir Henry Bulwer au grand-visir. L'objet principal était, assure-t-on, la question financière. Des promesses ont été faites, mais on sait comment les engagements les plus solennels ont été exécutés par le gouvernement turc; il y a toujours une très-grande distance du décret à sa mise à exécution. Les bruits de crise ministérielle circulent toujours avec une certaine persistance, mais je n'ai pu recueillir aucun renseignement précis à cet égard.

La *Presse d'Orient* publie également la proclamation du prince de Moldavie, Alexandre-Jean Ier, qui a causé un certain étonnement à Constantinople où on connaît les exigences souvent ridicules de la censure pour tout ce qui concerne les Principautés-Unies. — Julien de Chizel.

(Le Pays.)

FAITS DIVERS.

La partie non officielle du *Moniteur* contient un rapport présenté à S. Exc. le ministre d'Etat par la commission chargée d'établir en France un diapason musical uniforme. — Arrêté du ministre d'Etat y annexé.

— Chers amis ! et vous sacrifiez à la dignité les chances du présent !...

— J'aimerais mieux, dit Delaunay avec une énergie comique, j'aimerais mieux avaler mes brosses que de faire de la galette pour cette espèce de sacristain qu'on appelle Moreau et que j'appelle Blémond.

— Blémond ?... N'est-ce pas le nom de ton propriétaire ?

— Oui, de ce dur à cuire.

— Quoi ! M. Blémond s'occupe d'art ?

— A la toise ! Il a son service une troupe de barbouilleurs galériens.

— Ecoute, Stéphane, ton jour n'est pas venu encore, mais tu aurais tort de te décourager. Sois ferme, lutte pied à pied, ne sacrifie pas aux nécessités du moment et ne t'amoindris pas dans les procédés expéditifs. Ce que je puis avoir de crédit est à ton service.

— Je n'en doute pas.

— Toutes les fois que tu auras besoin de force nouvelle, regarde ton excellente femme qui, par parenthèse, prêche si bien morale ! contemple le petit chérubin Henri. Quels soutiens ! Va, Delaunay, tu es plus heureux que moi.

— Tu seras heureux, si tu es raisonnable.

— Et quand je pense qu'il est là !

— Qui ?... il !

— Le marquis !

— Encore !... En voilà une marotte ! Oui, il y est ; ne vaudrait-il pas mieux que la marquise y fût ?... Voyons, laissons ce sujet irritant. Pourrais-tu me corriger un bout d'esquisse dont je ne suis pas satisfait ?

— Très-volontiers.

Les deux amis s'assirent à la table ronde qui avait servi au dîner et sur laquelle la ménagère jeta préalablement un tapis de serge verte. Les papiers chargés de croquis furent étalés. Bénédic prit un porte-crayon et traça quelques corrections.

La main lui tremblait.

— Tiens, amis, dit Stéphane au bout d'un quart-d'heure, c'en est assez, tu souffres. Retourne chez toi, tu sembles étes en pénitence.

— Oui, je vais regagner ma rue Vanneau.

— Nous nous verrons bientôt, n'est-ce pas ? demanda Célestine.

— Oh ! certainement. Bonsoir, mes amis....

— Bonsoir, et calme toi.

— Attendez que je donne tout doucement un baiser à votre petit Henri. Soyez tranquille, Madame Delaunay, je ne l'éveillerai pas.

Ecartant le rideau du berceau, Bénédic se pencha vers l'enfant, dont il effleura le front pur ; il croisa ensuite le rideau, prit congé et descendit rapidement l'escalier, comme s'il craignait d'y faire une rencontre nouvelle.

Stéphane resta appuyé contre la rampe jusqu'à ce qu'il eût entendu la porte cochère se refermer sur Bénédic. Presque au même instant, quelques-uns des intimes de Maria sortirent en faisant un tapage qui se sentait des fumées du vin de Champagne.

— Il l'a échappé belle, dit Stéphane. Une minute plus tard, il se fut croisé avec cinq ou six de ces Messieurs qui chantent si bien.

— Pauvre Monsieur Arnaud !... murmura la jeune femme. Il me laisse une pénible impression. Jusqu'ici j'avais cru à son bonheur....

— C'est sa faute, après tout. On ne s'attache pas aux marquises !

— Ne plaisante pas, Stéphane ; il ne faut pas jouer avec le cœur. Qui de nous peut répondre de soi ? Sais-tu si, dans l'occasion, tu serais plus fort que lui ?

— Ah ! par exemple ! j'ai fait mes preuves de fidélité. Tromper ma Célestine !

— Tu te rappelleras notre enfant, n'est-ce pas ?

En parlant ainsi, la jeune femme avait couru au berceau et soulevé le rideau de gaze blanche.

— Tiens ! dit-elle vivement, une lettre aux pieds d'Henri !

— Une lettre ?

— Regarde.

— Oui, une grosse lettre encore, avec cette suscription : « A mon cher camarade Stéphane Delaunay. » C'est de

— En 1716, le domaine du Johannisberg, qui est aujourd'hui la propriété du prince de Metternich, échut aux princes abbés de Fuldes. Un de ces princes, qui régissaient de si loin le Johannisberg, oublia, en 1724, d'ordonner que l'on procédât à la vendange. Les grappes pourrissaient sur pied quand on s'avisait de les cueillir, et voilà que précisément, à la grande surprise des vendangeurs, les grappes pourries donnèrent le vin le plus exquis. Depuis cette époque, on fait toujours la vendange le plus tard possible sur le Johannisberg, et l'on sépare soigneusement les grains trop mûrs de ceux qui ne le sont pas assez. Les grains légèrement pourris continuent à fournir le vin de première qualité, le vin de potentat, parce qu'il est réservé pour les caves des souverains. Sur les lieux mêmes, une bouteille de vin de potentat coûte de 20 à 30 francs.

— La science a beau faire des progrès, il y aura toujours des recoins obscurs où ses rayons ne pénétreront jamais. Voici, dit à ce sujet la *Gazette de Lyon*, un nouvel acte de superstition que nous pouvons garantir et qui nous semble défier l'imagination fantasmagorique des Indo-Chinois.

La veuve X. habite avec ses deux fils le quartier des Brotteaux. Lundi, le plus jeune devait aller dans une ville voisine, tirer au sort. Sa mère, n'ayant pas les moyens d'acheter un remplaçant, s'adressa à une tireuse de cartes, puis à une somnambule. Nous ne savons quelle réponse elle en obtint. Mais dimanche, dans la soirée, la veuve X. se dirigeait vers le cimetière de la Guillotière. De là, après avoir fouillé en soupirant le terrain de quelques tombes, elle sortit emportant un petit os. Pour quoi faire? — Vous allez voir.

Arrivée chez elle, elle se met en devoir de coudre l'os à la veste de son fils, mais si habilement qu'il n'y paraissait pas. Son fils lui dit adieu; ils s'embrassent en pleurant, puis la veuve X. se couche. A peine au lit, elle s'endort, mais un cauchemar affreux l'étreint aussitôt. Elle croit voir, elle voit le mort du cimetière qui vient lui réclamer son bien. Elle se cache, elle s'agite, elle lutte avec le fantôme, puis se réveille. Elle allume sa lampe, et la lumière, ennemie des spectres, met en fuite son importun visiteur. La nuit fut mauvaise, et le lendemain une fièvre assez intense la retenait au lit. Enfin, le fils rentre et court embrasser sa mère, en lui montrant un bon numéro. La mère est guérie aussitôt, et dans sa joie elle veut dévoiler à son fils le talisman qui l'a protégé. A son tour, le fils a failli s'évanouir en voyant avec quel compagnon il avait voyagé. Aujourd'hui tout va bien, la mère reste convaincue que l'os du cimetière a porté bonheur à son fils; mais pour ne pas avoir une seconde visite du propriétaire, elle vient de rendre au mort ce qui appartenait à mort.

— Par décret impérial, les pièces de cinq francs en or du diamètre de 14 millimètres sont retirées de la circulation, à partir du 1^{er} août prochain.

— On lit dans la partie non officielle du *Moniteur*: Le décret du 23 août dernier a rétabli, on le sait, l'obligation pour les aspirants au doctorat en médecine de justifier du baccalauréat ès-lettres ainsi que du baccalauréat ès-sciences restreint. Cette mesure, vivement réclamée comme la garantie essentielle de l'avenir des études médicales, a excité un senti-

ment unanime de reconnaissance, dont les professeurs de la faculté de médecine de Paris, les membres de l'Académie de médecine, les présidents des sociétés médicales ont voulu consigner l'expression dans une adresse qu'ils viennent de transmettre à S. M. l'Empereur.

— L'expérience a démontré, dit le *Mémorial d'Amiens*, qu'on peut remplacer le bois de chêne, dans les constructions rurales, notamment pour les portes de clôtures, auvents et volets, par des planches de bois blanc de toute espèce, en employant le procédé suivant, qui consiste à donner à la porte ou autre objet qui doit rester à l'air libre, une première couche de peinture à l'huile grise, que l'on recouvre, avant qu'elle soit séchée, d'une légère couche de sable ou grès pilé et tamisé: on donne sur ce sable une nouvelle couche de la même peinture à l'huile, et on a soin d'appuyer fortement sur les planches la brosse qui applique la peinture. Le tout devient d'une dureté telle que l'air, le soleil et l'eau, ne peuvent altérer le bois, même après dix années d'usage.

Pour faits divers: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 28 février. — Le Corps-Législatif a invalidé aujourd'hui l'élection de M. Migeon, nommé dans la circonscription de Belfort (Haut-Rhin).

Marseille, 27 février. — Des nouvelles de Calcutta, en date du 29 janvier, annoncent que le général en chef, lord Clyde, a livré un dernier combat sur la frontière du Népal et a refoulé Nana-Sahib dans l'intérieur du pays. Il a laissé ensuite Jung-Bahador achever la poursuite sur son territoire.

Lord Clyde est ensuite revenu à Lucknow, et fait démolir la plupart des forteresses du royaume d'Oude. Il a distribué ses troupes dans les grandes villes et se dispose à rentrer en Europe. Le général Rose le remplacera.

Les importations sont actives, mais les exportations sont nulles. Les frêts sont avilis. On espère toutefois que les marchandises reviendront à des prix abordables.

Les expéditions de l'indigo et du sucre, pour la France, sont très-faibles.

Vienne, 27 février. — Lord Cowley est arrivé ce matin, à 9 heures. Le général baron de Hess va être nommé maréchal. Le cas échéant, il serait mis à la tête de l'armée italienne.

Turin, 22 février. — On écrit de Milan, 27, qu'à la suite des funérailles d'Emilio Dandolo, de nombreuses arrestations et visites domiciliaires ont eu lieu.

Plusieurs personnes ont pu échapper. Celles qu'on a arrêtées ont été conduites au château et livrées à une commission militaire.

Londres, 28 février. — Le *Times* annonce la retraite des ministres de l'intérieur et du commerce qui donnent leur démission parce qu'ils trouvent trop libéraux les projets de réforme adoptés par le cabinet. Le nouveau ministre de l'intérieur est M. So-

thoron Estcourt, et celui du commerce lord Donoghmore.

Les bases du nouveau système électoral proposé par le ministère sont les mêmes pour les villes et pour les campagnes.

Un loyer de 10 livres sterling dans les villes donne le droit d'électeur. Le droit d'électeur est de plus attribué à ceux qui possèdent des rentes, des actions de chemins de fer, ainsi qu'à certains dépositaires aux caisses d'épargne et à d'autres personnes.

Les nouveaux membres du parlement élus en conséquence de ce système, le seront uniquement parce que certains districts électoraux actuels seront privés du droit d'élection. — Havas.

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt: à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (2)

TAXE DU PAIN du 1^{er} Mars.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 14 c. 58 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 12 c. 08 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 9 c. 58 m.

Marché de Saumur du 26 Février.

Froment (hec. de 77 k.) 14 23	Graine de colza.	—
2 ^e qualité, de 74 k. 13 70	— de lin	24 —
Seigle 8 40	Amandes en coques	(l'hectolitre)
Orge 9 60	— cassées (80 k.)	62 —
Avoine (entrée) 11 —	Vin rouge des Cot.,	compris le fût,
Fèves 12 40	— 1 ^{er} choix 1858.	—
Pois blancs 24 —	— 2 ^e —	400 —
— rouges 20 —	— 3 ^e —	80 —
Cire jaune (50 kil) 245 —	— de Chinon	63 —
Huile de noix ordin. 58 —	— de Bourgueil	110 —
— de chenevis 50 —	Vin blanc des Cot.,	—
— de lin 49 —	— 1 ^{re} qualité 1858	150 —
Paille hors barrière. 52 53	— 2 ^e —	70 —
Foin id. 100 —	— 3 ^e —	53 —
Luzerne (droits com) 104 —	— ordinaire	—
Graine de trèfle 70 —		
— de luzerne 52 —		

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 26 FÉVRIER.

5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 68 00.
4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 97 65.

BOURSE DU 28 FÉVRIER.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 00
4 1/2 p. 0/0 baisse 13 cent. — Fermé à 97 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

Bénédict. En voilà une idée!... écrire aux gens avec qui l'on va causer toute la soirée..... Lisons. C'est probablement la fin de sa confidence.

Il lut ce qui suit:

« Mon bon Stéphane,

« Je ne puis supporter la pensée des luttes que tu es obligé de soutenir pour rester dans les hauteurs de l'art et ne pas te mettre à la solde des brocanteurs. Je sais combien ton goût d'indépendance te coûte d'efforts et t'impose de sacrifices. J'ai vu à côté de toi ta digne femme, demandant à son aiguille quelques ressources pour les besoins du ménage; et je n'oublie pas non plus le petit Henri, dont j'eusse voulu être le parrain si mon séjour à Rome n'eût été un obstacle à ce désir. Tu ne peux douter de moi; absent, mon souvenir fraternel t'a suivi toujours. En te retrouvant engagé dans la bataille de la vie, j'ai songé, plus d'une fois à t'offrir une partie du superflu que m'a laissé mon père. Je n'osais. Les susceptibilités du talent pauvre sont les plus respectables de toutes. A chaque visite, la proposition expirait sur mes lèvres. Eh bien! lorsqu'on ne peut se déterminer à parler, le plus sage est d'écrire, et je t'écris, dusses-tu en être bien étonné. A cette petite lettre est joint, sous une seconde enveloppe un billet de cinq cents francs. Accepte ce faible

gage d'amitié: je t'en conjure, au nom de ta Célestine et de ton Henri.

» A toi de cœur.

» BÉNÉDICT ARNAUD. »

Célestine, à cette lecture, n'avait pu retenir des larmes d'attendrissement.

Stéphane manifesta bruyamment son émotion. C'était sa manière.

— Le brave garçon! s'écria-t-il en jetant négligemment le billet de Banque sur la cheminée; ce n'est pas pour cet argent.... parce que l'argent, après tout, c'est une misère, et qu'il suffit d'un peu de chance pour en avoir... Mais ce que j'aime, c'est cette délicatesse. Sapristi! Je l'aurais fait pour lui, mais je suis content qu'il l'ai fait pour moi!

— Est-ce que nous pouvons accepter ce prêt, mon ami?

— Le refuser, ce serait blesser Bénédict. Il ne reviendrait peut-être plus.

— Tiens, Stéphane, le mieux serait de tâcher de ne pas nous servir de cette somme, de serrer le billet dans le fond de la commode et de le rendre plus tard.

— En ayant l'air de l'avoir regagné? C'est ça?

L'artiste réfléchit et son visage s'assombrit.

— J'y songe, continua-t-il, aurons-nous le temps? Cet enragé Blémond ne nous laisse pas respirer avec son terme échu....

La jeune femme soupira, contempla le billet... puis, remplie de résolution, elle le remit dans l'enveloppe, ouvrit une boîte de palissandre où était sa couronne de mariée, et y enfouit le petit trésor.

— Demain, dit-elle, nous n'en aurons que plus de courage pour travailler. Et qui sait? peut-être obtiendrons-nous un jour fortune et gloire.

Une voix cassée par l'âge, dit à travers la porte:

— Voulez-vous bien m'allumer ma chandelle?

— Ah! le voisin Jean Morin! dit Stéphane, qui s'empressa d'ouvrir.

Un vieillard parut sur le seuil. Il avait un habit noir à longue queue, couvert de taches de café et de tabac, un gilet jaune rayé, fort court, une cravate de mousseline mal attachée, des souliers à boucles, des breloques nombreuses, des lunettes bleues, et un chapeau bas de forme avec des rebords très-larges et usés. On eut crut voir l'*Almanach des Muses* sortir de sa tombe.

Il présenta au peintre son bougeoir d'une main tremblotante.

— Pardon, mon bon Monsieur Delaunay, dit-il; je vous dérange toujours.

— Jamais. Faites comme chez vous, je vous prie.

— Vous parliez de gloire, n'est-ce pas, au moment où j'arrivais?

— Oui... Tiens! vous avez entendu?

(La suite au prochain numéro.)

VENTE
DE
CHEVAUX REFORMÉS.

Samedi prochain 5 mars 1859, à midi, dans le manège des écuycrs, il sera procédé à la vente aux enchères de sept chevaux provenant de l'Ecole impériale de cavalerie.

On paiera comptant, et 5 pour cent en sus.

Saumur, le 26 février 1859.

Le Receveur des Domaines,
LINACIER.

(97)

A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Pour la Saint-Jean prochaine ou actuellement,

BELLE ET VASTE MAISON,
Située à Saumur, rue Cendrières, n° 12,

Consistant au rez-de-chaussée en cuisine, servitudes; cabinets, grande remise, écurie à 4 chevaux, cour, basses-cours, jardin, cave; au 1^{er} étage, vestibule, salon de compagnie, salle à manger, 4 chambres à coucher, cabinets; au 2^e étage, 4 chambres à coucher, cabinets; vastes greniers sur le tout.

S'adresser, pour voir la maison, sur les lieux, le samedi et le dimanche; pour les conditions, s'adresser à M^e BEAUREPAIRE, avoué, demeurant près ladite maison. (98)

A LOUER

Pour Noël prochain,

Une boutique, arrière-boutique et chambres.

S'adresser à M. GUÉRIN, huissier.

A VENDRE
OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,
Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

MAISONS

A VENDRE

UNE MAISON, située rue Saint-Jean, formant deux magasins, nos 44 et 46, occupée par M. Brazier, chapelier.

Une AUTRE MAISON, située place de l'Hôtel-de-Ville, n° 20, occupée par M. Beneston, boucher, ayant derrière un autre bâtiment séparé par une cour et donnant rue de la Cocasserie, n° 4, occupé par M. Rebeilleau, cabaretier.

On donnera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, ou à M^e DUTERME, notaire.

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, sise au Petit Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

A CÉDER

UNE

BONNE ÉTUDE D'HUISSIER,

Dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, ou au bureau du journal.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRRE, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

Grand Assortiment
DE COSTUMES.

M^{me} veuve BODINEAU a l'honneur d'informer le public qu'elle a transféré son domicile, rue du Gaz, près de l'hôtel du Grand-Turc. Elle vient de recevoir de Paris un grand assortiment de costumes de la plus haute nouveauté et du meilleur goût. (83)

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

AUX FABRIQUES DE FRANCE

Maison de Nouveautés. Toiles, etc.,

Rue Saint-Jean, 6 et 8.

On demande un APPRENTI.

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^{en} à Cambrai, dans sa Pommade anti dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, etc. — Prix du pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. DAMICOURT, place de la Bilange; à Angers, pharmacie MÉNIÈRE. (54)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE
PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 3 FR. (8)



CARTE

ROUTIÈRE, HISTORIQUE et MONUMENTALE
DES ENVIRONS DE SAUMUR

COMPRENANT

Les trois cantons de Saumur et une partie de ceux de Longué, Doué, Gennes et Montreuil-Bellay, ainsi que le plan des villes de Saumur, Longué, Gennes, Montsoreau et Fontevault.

Par M. LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire, membre de la Société industrielle de Maine-et-Loire.

Exemplaires coloriés, sur papier demi-aigle. 5 fr.
Id. de luxe, sur papier colombier et richement enluminés. 6

Se trouve chez l'Auteur, rue Beaurepaire, n° 5, et chez les Libraires.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

6^e Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS. } 18f. 10f.
Corse, Algérie. }
Étranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

La France élégante, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa sixième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la France élégante a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de chaque année : — 1^o 24 numéros, format grand in-8^o, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^o 25 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M^{me} Héloïse LÉLOIR; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5^o 4 à 6 planches de tapisserie coloriée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

C'est ainsi qu'après avoir publié BERTHE, par Pierre ZACCONE, elle a commencé, le 15 septembre dernier, un des plus charmants romans de Paul FÉVAL, intitulé le CAPITAINE SIMON. Immédiatement après, viendront successivement DELPHINE, par M^{me} Clémence ROBERT, puis un roman de Méry, puis des Nouvelles de MM. Jules SANDEAU, Elie BERTHET, Edmond ABOUT, Alfred DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, Etienne ENAULT, Jules KERGMARD, M^{mes} Anaïs SÉGALAS, la comtesse DASH, Maria DELCAMBRE, etc., etc.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

En cours de publication depuis le 15 septembre : **LE CAPITAINE SIMON**, par Paul FÉVAL.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.